



Mutualiser des ressources et documents au sein du réseau ECLORE

publié le 04/12/2015 - mis à jour le 08/10/2018

Descriptif :

L'arborescence et le fonctionnement des espaces collaboratifs mis à disposition par le rectorat et du réseau Viaéduc (mis à disposition par un Groupement d'Intérêt Public).

 Les réseaux Eclore de l'académie ont la possibilité de partager des documents en les plaçant dans l'espace collaboratif de l'**intranet académique**. Le tutoriel ci-dessous indique comment est organisé cet espace, et comment sont prévus les droits d'accès.

▶ Ils peuvent créer un blog spécifique, par exemple en s'appuyant sur [l'offre académique \(blogs Wordpress administrés par le rectorat\)](#). Voir un exemple de fiches pratiques partagées dans le réseau ECLORE du LISA en Charente.

▶ Ils peuvent aussi créer un groupe au sein du **réseau professionnel Viaéduc**, qui fonctionne plutôt à la manière d'un réseau social. Chaque membre du groupe peut alors partager une ressource (lien, article, document) et les autres abonnés du groupe réagir à ce partage (par exemple approuver, commenter, recommander). Le réseau prévoit une possibilité pour chacun de compléter son profil, notamment avec une photographie et des liens vers une page personnelle.

Cet outil est mis à disposition par un [Groupement d'Intérêt Public](#).

[Voir un tutoriel](#).

[Accéder à Viaéduc](#).



Extrait d'une page de ressources partagée par un membre du groupe des professeurs innovants de l'académie (CARDIE)

Document joint

 [Tutoriel espace collaboratif académique](#) (PDF de 230.7 ko)

Espaces pour les réseaux Eclore, décembre 2015



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.